

Jeunes talents récompensés

Nancy. 140 projets dont 98 en phase finale et 37 distingués, 464 participants, et 31.400 € de prix distribués, telle est l'alléchant affiche du concours Entreprendre de Promotech. La remise des prix avait lieu hier après-midi au Pôle Nautique de Nancy.

Le concours s'adresse aux jeunes créateurs d'entreprise, aux chercheurs et frais diplômés qui se lancent dans l'aventure de la création de société.

Comme les talents sont divers et variés, Promotech, la société qui anime depuis des années la création d'entreprises sur le pôle technologique de Brabois avait prévu des prix dans plusieurs catégories, diversement dotés, à savoir Eloquence, Emergence, Visuel, Cas pédagogique, Conception, Ethique... Les deux plus importants sont le prix Démarrage et Concrétisation. Le mieux doté est le premier, et parmi ceux-ci, le prix de 4 000 €, qu'on pourrait qualifier de premier prix, récompensant Antoine Auburtin et Philippe Lerouvillois.

Le premier s'est appuyé sur l'expérience du second pour lui proposer de monter une société reposant sur trois piliers, économie, social, environnement. Consultant en études économiques et sociales, Philippe Lerouvillois, prof d'économie à l'Ensaia n'avait pas la dimension environnementale qu'Antoine, frais émoulu de l'Ensaia il y a deux ans avait acquise grâce à son diplôme d'ingénieur agronome spécialisé en environnement.

Ils ont créé ensemble une Scop où chaque associé a une voix, quel que soit le nombre de ses parts, et où les profits sont limités au bénéfice de l'entreprise, 30 % des bénéfices étant réinvesti dans la coopérative.

« Nous faisons de la prestation de services auprès des entreprises, voire des collecti-



■ La remise des prix a eu lieu hier après-midi au Pôle nautique de Nancy.

Photo Dominique CHARTON

ités », explique Antoine, patron de 27 ans aux longues dreadlocks nouées en chignon. « Ecota fait le bilan carbone des sociétés en mesurant la pollution qu'elle dégage. Ensuite, on accompagne la réduction de cette pollution. Et quand on arrive au taquet, alors on met en place une compensation ». Cette dernière est l'œuvre de l'association qui travaille en symbiose avec l'entreprise et que pilote Antoine aussi. « Le principe est de faire investir l'entreprise dans un projet d'énergie renouvelable, comme par exemple la méthanisation. Ou alors d'acheter des équivalents tonnes de CO2 en subventionnant la plantation d'arbres qui le stockent. Par exemple, une société qui produit 320 tonnes de CO2 par an pourra investir 5000 à 20 € la tonne qui serviront à aider le propriétaire manquant de moyens de replanter. Et l'association vérifie ensuite si le travail a été bien fait... »

La petite entreprise préfère les projets locaux, et pensait surfer sur les obligations du Grenelle 2, car ses prestations répondent en tout point à ce que le sommet prévoyait en obligations environnementa-

les pour les entreprises, mais elles ont été remises à plus tard. « Pour 2013. Les Français, je le comprends bien ont eu ces dernières années une

indigestion d'écologie. Mais l'évolution est inéluctable. Il nous faudra tenir jusque-là. » Le prix y aidera.

Guillaume MAZEAUD

Les prix

Catégorie Démarrage

1 Prix de 4.000 €

- Antoine Auburtin et Philippe Lerouvillois
Institut National Polytechnique de Lorraine — ENSAIA ECOTA

2 Prix de 1.750 €

- Gérard Bahloul, Institut National Polytechnique de Lorraine — ENSGSI.
- François Thibaut Horde, Université Nancy I, faculté de médecine, Master en ingénierie biomédicale.

Prix Formation

- Thomas Poumarede, Tarek Moutawakkil, Adrien Daniele et Jean-Baptiste Ja-

nin.

ICN Business School.

Catégorie Concrétisation

4 prix de 1.500 €:

- François Xavier Cordier
lycée professionnel régional — Bac professionnel technicien constructeur bois.

- Jean-Baptiste Manet et Xavier Prud'homme
ESCEM Tours-Poitiers.
Master Système d'information.

- Rose-Angèle Faye
ISTEC Paris, 3e cycle marketing et management du luxe et de la mode.

- Michel Fasse
Institut National Polytechnique de Lorraine — ENSSEM.